

Image not found or type unknown



Donation d'une voiture de son vivant

Par **jocelyne**, le **09/01/2009** à **13:11**

Bonjour,

Mes parents sont décédés, maman en décembre 2006 et papa en Février 2007

Ma mère m'a donné de son vivant son véhicule. aujourd'hui une des filles de mon père (de son premier mariage) reclame cette voiture.

Quels sont ses droits sur ce véhicule.

Merci pour votre réponse.